



Le PARVIS



Bulletin du prieuré St Louis-Marie Grignon de Montfort
Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE - EN - LAYON
Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé, de Saumur, et de Thouars
Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

n° 106
février 2021
(offrande libre)

Lettre pour le carême sur la Pénitence

Mgr Marcel Lefebvre

Le 14 février 1982, à l'occasion du Carême, Monseigneur Marcel Lefebvre écrit une lettre destinée aux fidèles de la Tradition pour les encourager à maintenir l'esprit de pénitence et les pratiques traditionnelles.

pour nous approcher davantage de Dieu, voilà ce que tous les saints ont fait, et ce que la Vierge Marie rappelle dans tous ses messages.

Oserons-nous dire que cette nécessité est moins grande à notre époque qu'aux époques précédentes ? Nous pouvons et

devons au contraire affirmer que jamais plus qu'aujourd'hui la prière et la pénitence sont nécessaires, parce qu'on a tout fait pour diminuer et mépriser ces deux éléments fondamentaux de la vie chrétienne.

Bien chers fidèles,

Selon une ancienne et salubre tradition dans l'Église, à l'occasion du Carême, je vous adresse ces quelques paroles pour vous encourager à entrer de toute votre âme dans ce temps de pénitence, avec les dispositions voulues par l'Église et dans le but pour lequel elle l'a prescrit.

Si je recherche dans les livres du début du siècle **les fins pour lesquelles l'Église a prescrit ce temps de pénitence, ils en indiquent trois :**

1. D'abord réprimer la concupiscence de la chair
2. Puis faciliter l'élévation de nos âmes vers les réalités divines
3. Enfin satisfaire pour nos péchés.

N'est-ce pas ce dont Notre Seigneur nous montre l'exemple au cours de son existence ici-bas ? Prier et faire pénitence. Mais n'ayant ni concupiscence, ni péché, il a fait pénitence et satisfait pour nos péchés, nous montrant par là que notre pénitence peut être bénéfique non seulement pour nous, mais pour notre prochain.

Prier et faire pénitence. Faire pénitence pour mieux prier,

cherché à satisfaire sans aucune limite tous les instincts désordonnés de la chair, jusqu'à l'assassinat de millions d'innocents ? On croirait de même que la société n'a de raison d'être que de donner le maximum de "standing" de vie à tous les hommes, pour leur éviter toute privation des biens matériels.

Ainsi le but de la société serait opposé à ce que prescrit l'Église. Et l'on comprend qu'en ces temps où les hommes d'Église s'alignent sur l'esprit du monde, on assiste à la disparition de la prière et de la pénitence, et particulièrement dans leur aspect de réparation pour les péchés, d'obtention du pardon des fautes. Qui aime aujourd'hui

redire le psaume si émouvant du Miserere et répéter avec le psalmiste Peccatum meum contra me est semper : mon péché est toujours devant moi ? Et comment une âme chrétienne



Mgr Lefebvre, à St-Nicolas du Chardonnet

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78

prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Pazat de Lys

06 34 14 66 09

p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne

07 50 90 22 65

louispieronne@hotmail.fr

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

06 23 30 07 17

prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41

padremar3@gmail.com

M. l'abbé François-Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47

fr.debonnafos@fsspx.email

n'éloignera-t-elle pas la pensée du péché si l'image du crucifix est toujours devant ses yeux ?

Les évêques ont demandé au Concile une diminution telle du jeûne et de l'abstinence que ces prescriptions ont pratiquement disparu. Nous devons reconnaître que cette disparition est une conséquence de l'esprit œcuménique et protestant qui nie la nécessité de notre participation pour l'application des mérites de Notre Seigneur à chacun de nous, pour la rémission de nos péchés et la restauration de notre filiation divine.

Tandis qu'autrefois les commandements de l'Église prévoyaient :

- le jeûne obligatoire pour tous les jours du Carême excepté les dimanches, pour les jours des Quatre-temps et plusieurs vigiles ; l'abstinence pour tous les vendredis de l'année, les dimanches de Carême, et dans de nombreux diocèses tous les samedis de l'année.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces prescriptions ?

- le jeûne le Mercredi des cendres et le Vendredi Saint ; l'abstinence le Mercredi des cendres et les vendredis de Carême.

On peut se demander, pourquoi une telle diminution.

Quels sont ceux qui sont astreints au jeûne ?

- les adultes de 21 ans jusqu'à l'âge de 60 ans.

Qui doit observer l'abstinence ?

- Sont astreints à l'abstinence tous les fidèles à partir de l'âge de 7 ans.

Qu'est-ce que le jeûne ? C'est ne faire qu'un repas par jour, auquel il est permis d'ajouter deux collations, une le matin et une le soir, ne dépassant pas deux onces, soit 60 gr. d'aliment solide.

Qu'est-ce que l'abstinence ? C'est s'abstenir de viande.

Les fidèles qui ont vraiment l'esprit de foi et qui comprennent profondément les motifs de l'Église, qui ont été indiqués ci-dessus, auront à cœur non seulement d'accomplir ces légères prescriptions d'aujourd'hui, mais entrant dans l'esprit de Notre Seigneur et de la Vierge Marie, ils porteront les péchés qu'ils ont commis et ceux de leur prochain, de leur famille, de leurs amis, de leurs concitoyens.

C'est pourquoi ils ajouteront à ces prescriptions soit le jeûne tous les vendredis de Carême, soit l'abstinence d'alcool ou de vin, ou ils s'abstiendront de télévision. Ils s'efforceront de prier davantage, d'assister plus souvent à la sainte Messe, de réciter le Rosaire, de ne pas manquer la prière du soir en famille. Ils se sépareront de biens superflus pour aider les séminaires, pour fonder des écoles, pour aider leurs prêtres à l'aménagement des chapelles, pour aider le développement des maisons des religieux et des religieuses.

Les prescriptions de l'Église ne concernent pas seulement le

jeûne et l'abstinence, **mais encore le devoir pascal.**

Voici ce que recommandait le Vicaire capitulaire de Sion à ses diocésains le 20 février 1919 :

1. Pendant le Carême, Messieurs les Curés feront deux fois le chemin de la Croix chaque semaine : un jour avec les enfants des écoles, un autre jour avec les autres paroissiens. Après le chemin de la Croix, on récitera les litanies du Sacré-Cœur.
2. La Semaine de la Passion, c'est-à-dire la Semaine avant le Dimanche des Rameaux, il y aura un triduum dans toutes les églises paroissiales. Instruction – Litanies du Sacré-Cœur en présence du Saint-Sacrement – Bénédiction. Dans ces trois instructions, Messieurs les Curés rappelleront à leurs paroissiens simplement et clairement quelles sont les principales conditions pour recevoir dignement le sacrement de pénitence.
3. Le temps pendant lequel on peut remplir le devoir pascal est fixé pour toutes les paroisses du Dimanche de la Passion au 1er dimanche après Pâques.

Pourquoi ces directives ne seraient-elles plus valables aujourd'hui ?

Profitons de ce temps salutaire au cours duquel Notre Seigneur a coutume de dispenser d'abondantes grâces. N'imitons pas les vierges insensées qui n'ayant pas d'huile dans leur lampe trouvèrent la porte de la maison de l'époux fermée et entendirent cette terrible réponse Nescio vos : Je ne vous connais pas.

Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, car le royaume des Cieux est à eux ; c'est-à-dire l'esprit de détachement des biens de ce monde.

Bienheureux ceux qui pleurent car ils seront consolés. Pensons à Jésus au jardin des oliviers qui pleura nos péchés. A nous désormais de pleurer les nôtres et ceux de nos frères.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice car ils seront rassasiés. La sainteté passe

par la croix, la pénitence, la privation. Si vraiment nous recherchons la perfection, nous devons emprunter le chemin de la Croix.

Puissions-nous en ce Carême entendre l'appel de Jésus et Marie et nous engager à leur suite dans cette croisade de prière et de pénitence.

Que nos prières, nos supplications, nos privations obtiennent du Ciel que les responsables dans l'Église retournent à ses vraies et saintes traditions, seule solution pour que les institutions de l'Église revivent et refleurissent à nouveau.

Aimons à redire cette conclusion du Te Deum : In te Domine speravi, non confundar in aeternum : En vous, Seigneur, j'ai placé mon espoir, je ne serai jamais déçu.

+ Marcel Lefebvre, ancien Archevêque de Tulle, Fondateur de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

(Source : FSSPX - FSSPX.Actualités - 27/02/2020)



St Jérôme, par Bernardino Luini

Amende honorable au Cœur sacré de Jésus

Mgr de Belsunce, évêque de Marseille lors de la grande peste de 1720

« Souffrez, ô cœur divin de Jésus, notre Sauveur, que nous nous adressions à vous quoique nous ne soyons que cendre et poussière. Prosternés au pied du trône de votre miséricorde, nous venons, dans l'amertume de nos cœurs, reconnaître devant vous et détester en votre présence nos désordres passés et notre monstrueuse ingratitude. Dès les premiers moments de notre vie vous n'avez cessé de nous combler de biens ; vous nous avez attendus et recherchés dans nos égarements ; vous nous avez prévenus de vos grâces dans le temps même que nous nous en rendions plus indignes ; nous avons résisté à ces grâces, nous avons méprisé ces recherches, nous ne nous sommes servis de ces biens que nous avons reçus de vous que pour en abuser ; votre patience à nous attendre dans nos désordres, n'a fait qu'augmenter notre orgueil et nous rendre plus hardis et plus téméraires à vous offenser ; nos péchés se sont multipliés à l'infini, nos crimes ont justement armé contre nous votre bras vengeur, dont nous avons senti presque toute la pesanteur.

Pénétrés d'un sensible regret de vous avoir ainsi forcé à nous punir d'une manière aussi terrible, nous avons recours à votre miséricorde.

Enfant prodiges, nous retournons à notre Père dont la bonté nous est connue, et dans les sentiments de la plus sincère douleur, et le pasteur et le



troupeau, nous venons tous ensemble, en ce jour de solennité et de grâces, vous demander très humblement pardon et faire amende honorable à votre divin Cœur dans le très Saint-Sacrement, pour toutes les indignités, pour tous les outrages, les mépris, les irrévérences que vous avez soufferts sur nos autels, dans cette ville infortunée et dans le reste de l'univers, pour toutes les communions indignes et sacrilèges, les impiétés, les impuretés, les usures, les larcins, les médisances, les calomnies, enfin pour tous les crimes qui ont attiré sur nous le terrible fléau qui nous a si longtemps affligés. Nous voici prêts, ô mon Dieu, si vous l'ordonnez ainsi, à recevoir de

votre main la juste punition et la mort même qui nous a épargnés jusqu'à présent ; mais que nous n'avons pas moins méritée que tant de milliers de nos frères qui ont été frappés, qui sont tombés à nos côtés, qui sous nos yeux ont été sacrifiés à votre justice et dont les cadavres ont rempli et infecté nos rues.

Mais, seigneur, nous vous avons offensé parce que nous sommes hommes ; pardonnez-nous parce que vous êtes Dieu.

N'êtes-vous pas toujours ce Père de miséricorde qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie ? Que votre

Sacré-Cœur, de la clémence et de la bonté duquel nous ressentons déjà depuis plusieurs mois les merveilleux effets, après avoir tristement contemplé, dans les ombres et les horreurs de la mort, et avoir vu de nos yeux le châtiment des pécheurs, que le divin Cœur, source inépuisable de toutes les grâces, se laisse toucher en ce jour par notre pénitence, par nos cris et nos larmes. Conservez, seigneur, les tristes restes d'un peuple qui vous fut cher, et que vous appelâtes par préférence à la connaissance de votre saint nom, presque dans le même temps que vous répandîtes votre sang adorable pour lui comme pour le reste des hommes.

Par le mérite de ce précieux sang, par la bonté de votre Sacré-Cœur, éloignez ô mon Dieu, éloignez à jamais de cette ville, de ce diocèse, de cette province, de ce royaume, la contagion et la mort.

Conservez et bénissez la personne de notre Roi et celle du Prince qui nous gouverne, attirez à vous nos cœurs, non plus par

la rigueur de vos redoutables jugements, mais par l'attrait de votre grâce et la douceur de votre cœur ; anéantissez nos cœurs criminels, donnez-nous-en de nouveaux qui ne soient occupés désormais qu'à détester leurs désordres passés, qu'à vous plaire, qu'à vous servir et

qu'à mériter la gloire éternelle par laquelle ils ont été créés. Ainsi soit-il. »

Après cette amende honorable, Mgr de Belsunce prononça l'acte solennel de la consécration de la ville et du diocèse de Marseille au Sacré-Cœur de Jésus :

« Ô cœur adorable du Sauveur de tous les hommes je vous consacre de nouveau, dans cette solennité, cette ville et ce diocèse, mon cœur et celui de tous mes diocésains.

Nous dévouons, tous ensemble, entièrement, sans réserve et sans retour, nos cœurs à votre divin service. Venez, ô Dieu de bonté, venez en prendre possession ; venez y régner vous seul ; venez en bannir

l'amour profane et criminel des créatures et des biens périssables. Chassez-en tout ce qui vous déplaît.

Purifiez-en les intentions, ornez-les de toutes les vertus qui peuvent les rendre des cœurs selon le vôtre, doux, humbles et patients ; embrasez-les du feu sacré de votre amour ; qu'ils n'oublient jamais les saintes résolutions qu'ils ont formées dans ces jours de deuil et de larmes ;

Fortifiez leur faiblesse ; soyez leur guide, leur consolateur,

leur défenseur. Que rien ne soit jamais capable de les séparer de vous pendant la vie et surtout au moment redoutable de la mort. Qu'ils ne respirent plus que pour vous, afin que nos noms étant écrits dans votre cœur comme au livre de vie, nous vous adorions tous, nous vous louions, nous vous bénissions, nous vous aimions pourtant toute l'éternité. Ainsi soit-il »

Mgr de Belsunce termine cette cérémonie par la bénédiction du Saint-Sacrement. Dès ce jour mémorable, il se déclara, dans la cruelle maladie une diminution sensible et qui continua jusqu'à son entière disparition.

Cet acte public de foi ne se réalisa pas sans difficulté. Le commandant de Langeron comme les Echevins n'avaient pas voulu assister à ce grand acte d'expiation car ils craignaient que cette grande agglomération de peuple n'augmentât la contagion. Mgr de Belsunce s'en trouva très fâché, écrivant à l'archivair Capus : « Si Messieurs les échevins y avaient assisté, je crois qu'ils auraient fait leur devoir et édifié le peuple. Mais enfin la procession est faite... il me paraît que tout le mal diminue et j'espère que le cœur de Jésus aura été touché des larmes du pasteur du troupeau réunis pour apaiser sa colère. »

La généreuse confiance de l'héroïque prélat ne fut point trompée, mais il eut à subir les blâmes assez vifs de ceux qui ne se fient que dans les calculs humains et ne comprennent pas toujours les pensées supérieures de la foi.

Dans sa lettre à Mme de Camilly, supérieure des religieuses des Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, à Caen, il s'épanche plus librement :

« Le cœur de Jésus fut touché des larmes qui furent

répandues dans cette triste mais sainte cérémonie. Il fit d'abord connaître qu'elle lui était agréable, car un vent violent que nous nommons mistral, soufflait avec impétuosité le matin, de sorte que je croyais être obligé de différer la cérémonie ; mais il cessa si absolument à l'heure que la procession de pénitence devait commencer, que pendant toute la marche, qui fut très longue et très lente, pendant mon exhortation qui ne fut pas courte, pendant les autres actes, ma messe et la publication de mon mandement, par lequel j'établis la fête du Sacré-Cœur, le calme fut si grand que les cierges de l'autel placés dans un endroit où aboutissent quatre rues et où donnent tous les vents, ne furent pas plus éteints, ni pas plus gâtés que s'ils avaient brûlé dans une église bien fermée. Aussitôt que tout fut fini, le vent recommença avec une fureur extraordinaire qui fit même périr des barques. Cette communication qui fut alors entière fit murmurer contre moi des gens de peu de foi qui assuraient que le lendemain nous aurions un nombre affreux

de morts et de mourants ; mais Dieu, par sa miséricorde, en ordonna autrement. »

Encouragé par ce premier succès, Mgr de Belsunce résolut de faire une nouvelle cérémonie religieuse le 15 novembre :

- dans la matinée tous les prêtres dirent la messe marquée pour le temps de peste

- les pieuses filles du cloître communièrent dans la pensée d'apaiser entièrement son divin cœur

- à 16h, la bénédiction fut donnée dans toutes les chapelles des communautés religieuses.

Et si le coronavirus chinois était une chance ?

Soucieux de toutes les personnes, nous pensons en premier lieu aux personnes malades et aux familles de ceux qui sont morts par l'infection au coronavirus chinois.

Nous pensons aux personnes qui ont peur, qui sont enfermées, privées de liberté dans des villes closes.

La quarantaine est une mesure vieille comme le monde : déjà, il y a 2500 ans, les lépreux étaient tenus à distance, ils avertissaient les populations de leur arrivée au moyen d'une clochette, et la guerre bactériologique par contagion et contamination était une réalité dès l'antiquité.

Mais cet épisode est un signe pour nous tous, que nous avons à recevoir avec gratitude :

- le signe de notre faiblesse d'hommes
- le signe de notre interdépendance
- le signe du besoin de la vérité absolue, car la loi de la nature ne ment pas, elle. Et nous sommes de la nature, nous faisons partie du créé.
- le signe de la nécessité de pouvoir fermer les frontières, qui sont un bien commun des peuples, une protection due par les Etats.



- le signe que les échanges commerciaux trop fluides ne sont pas un bien « en soi », ils ne sont pas un absolu, ils ne méritent pas les sacrifices qu'ils nous demandent quotidiennement. Ils ne méritent pas la prédation de la Terre qui nous a été confiée et que nous devons aux autres. La Vie demande le temps de la Prudence.
- la panique des Bourses exprime leur extrême fragilité. Les « valeurs » qui ont remplacé les richesses (Bastiat contre Smith) sont des mensonges gonflés à coup de liquidités elles-mêmes mensongères.

Le virus provoque un ralentissement économique, menaçant

la fragile croissance. Par conséquent, ce ralentissement est une respiration pour la Terre; un éventuel Krach, toujours latent mais peut-être précipité par les conséquences de la pandémie, nous remettrait -brutalement- dans la vérité.

Il n'y a aucun mensonge qui puisse tenir indéfiniment. Nous sommes actuellement prisonniers de mensonges technocratiques, anthropologiques, économiques, écologiques : ce Coronavirus pourrait bien être un facteur de libération de ces mensonges, mais le prix à payer pour cette libération sera pour beaucoup très élevé. Il le sera encore plus pour les générations

Chronique

La dernière chronique intitulée octobre et novembre s'était arrêtée en réalité à la fin du mois d'octobre. Ce sont donc trois mois, jour pour jour, qu'il nous faut relater. Trois mois ! Commençons donc par le glorieux anniversaire des 50 ans de la FSSPX. La fête de tous les saints échappa, par leur intercession, au reconfinement et nous pûmes chanter le Te Deum en action de grâces lors du salut du Saint-Sacrement après la messe. Les âmes du purgatoire ne permirent pas non plus que l'on soit empêché de prier pour elles. Ce répit passé, il fallut de nouveau se calfeutrer. Les écoles restant ouvertes, la circulation pouvait encore être discrète en semaine, mais le dimanche... Cependant, le recul pris depuis le premier confinement permit de s'organiser plus vite pour un ministère dispersé : permanences, visites à domicile, granges ou garages...

malgré la fraîcheur de la saison. A la fin du mois les mesures se relâchèrent, sauf pour les églises bien-entendu. Rebelote : Conseil d'Etat et compagnie et nouvelle constatation d'une restriction injuste des libertés du culte. Les cathos commencent à se rendre compte qu'on se moque d'eux, d'où manifestations devant les églises. On voit alors des préfets interdire de prier, même mentalement !!! vive la liberté républicaine ! Même

Messeigneurs les évêques se plaignent. C'est dans cette ambiance que nous entrons dans le mois de décembre, légèrement inquiets pour les fêtes de Noël. La fête de l'Immaculée nous apporte consolation, malgré l'impossibilité des processions. Nous fêtons les 150 ans de la promotion de saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle par Pie IX. Le Pape prévoit une année saint Joseph. Il aura bien du travail, vu le contenu même du document qui lui fait cet honneur ! Hérode fait sentir sa présence et le 11 décembre, le pays du Pape légalise l'avortement... Saint Joseph, ayez pitié de nous ! Chez nous, c'est le projet de loi sur le séparatisme, interdisant l'école à la maison, qui inquiète les familles. L'actualité s'agit avec la course au vaccin et les

futures si nous ne le payons pas maintenant nous-mêmes, car le propre du mensonge est d'en nécessiter de toujours plus grands pour le dissimuler, jusqu'à éclatement.

[...] mercredi des Cendres. C'est tous les jours l'occasion de se remettre en question. Le Coronavirus actuel, aux portes de la France, dans la région de Turin, est, à ce sujet, particulièrement éloquent !

(Source : le salon beige du 27 février 2020, par Michel Janva)



élections américaines, mais revenons à nos moutons, ce n'est pas ici une chronique mondialiste. A Gastines, donc, les moutons sont bien au chaud dans la bergerie. Leurs bêlements au milieu de la paille nous fait revenir à l'attente de Noël loin de ces folies. Dieu ne permet-il pas tout cela pour recentrer notre espérance ? Un enfant nous est né, un Sauveur nous a été donné ! Le couvre-feu cède devant le mystère de Noël et une joie sainte remplit nos cœurs. C'est en cette fête que le Bon Dieu rappelle à lui Mme Poucin de Wouilt. Après des années d'immobilisation physique et mentale, elle rend son dernier souffle entourée de ses petites filles, le regard tourné vers le crucifix. "si vous ne redevenez pas comme des petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux" A propos des petits enfants, les sœurs enseignantes de

Partenay sont passées le dimanche 20 décembre à Thouars dans l'espoir de recruter quelques élèves. Puis, au milieu de la retraite sacerdotale, s'ouvre l'année 2021, année de tous les possibles ! L'abbé Laurençon décide d'envoyer la Très Sainte Vierge pèlerinier dans toutes les familles afin de les assurer de sa protection en ces temps difficiles. Les cœurs renouvèleront la prière d'Elisabeth : « d'où me vient que la Mère de mon Sauveur vienne à moi ? » La réalisation

matérielle du projet prendra quelque temps. Les abbés se font menuisiers et peintres pour l'honneur de Notre-Dame. Le 21 janvier, tombant en pleine retraite, l'anniversaire du Roi martyr n'est pas marqué d'une façon spéciale. Mais en ce jour le Professeur Jérôme Lejeune est déclaré Vénérable. Le Père du peuple tué par ses enfants rejoint le défenseur des enfants tués par leurs parents. Deux personnes que les ennemis de Dieu ont haïes et qui méritent toute notre vénération. En cette fête de sainte Agnès, deux agneaux font leurs premiers pas dans la bergerie.

Que rajouter ? L'histoire des lampes à allogène laissée sous le camion pour qu'il soit chaud le lendemain et qui ont fait fondre

la gaine du câble de l'accélérateur ? La solution hétéroclite de remplacer ce câble par une ficelle tirée depuis la cabine ? Encore une histoire qui finit au garage. Les bûcherons des Moniales durent se contenter d'une remorque. Les anges gardiens veillent toujours : sur les occupants de la voiture des Windels qui croise un sanglier sur l'autoroute, ou pour éviter les petits accidents quotidiens par exemple quand la toupie de la défonceuse se

prend pour la fusée Ariane. Parfois ils sont débordés. Ils étaient sûrement en train d'éviter un malheur lorsqu'ils ont perdu de vue Mme Touchard qui en a profité pour tomber et se casser un bras. Pour une secrétaire -catéchiste, il va falloir doubler la garde. Nous avons trop besoin de ces gens-là. Le mois de janvier se termine donc, dans le suspens car on parle de plus en plus d'un nouveau...devinez ?

Honoraires de messes

Les honoraires de messes sont modifiés à partir du 1^{er} janvier 2021 :

- Une Messe : 18 €
- Une Neuvaine : 180 €
- Un Trentain : 720 €

Témoignages de retraitants de Gastines :

• Les retraites de Saint-Ignace restent un phare dans ces temps de ténèbres et c'est une grande grâce du Sacré-Cœur et du Cœur immaculé de Marie, tant pour ceux qui les donnent ou aident à les donner que pour ceux qui les reçoivent. Je prie pour que cette grâce nous soit conservée afin de marcher droit dans ces temps où il semble ne plus y avoir de routes.

• Un immense merci pour cette retraite, les instructions et les prédications nous poussent à être attirés vers la perfection et l'amour de la croix, pourtant si difficiles. En espérant que ces bons élans nous permettent de mieux nous réformer et nos aident à avoir l'esprit de sacrifice. Merci aux sœurs pour le travail fait dans l'ombre.

• Je savais bien qu'en venant à la Fraternité je trouverais là, et je trouve dans cette retraite, ce que je cherchais : la claqué de ma vie! Beaucoup aimé et j'ai trouvé très important d'entendre Mgr Lefebvre; cela m'a beaucoup servi à « m'élever ».

Carnet paroissial

Baptêmes :

- le 6 décembre 2020 : *Faustine Boton*, à Thouars
- le 6 décembre 2020 : *Constance Loiseau*, à Chemillé
- le 2 janvier 2021 : *Rose-Marie Rouiller*, à Chemillé
- le 28 décembre 2020 : *Agnès Tardy*, à Angers

Premières communions :

- le 27 décembre 2020 : *Victorine Gauci*, à Chemillé
- le 17 janvier 2021 : *Prudence Boton*, à Thouars

Sépultures ecclésiastiques :

- le 30 décembre 2020 : *Mme Jean-François Poucin de Wouilt*, à l'église de Villebernier, RIP.

Horaires des messes :

BELLEVIGNE-EN-LAYON :

prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;
Gastines - Faye-d'Anjou
49380

Dimanche : messe à 8h00 ; vêpres et salut à 16h30
(couvre-feu)

En semaine : tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30

ANGERS :

chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)

Dimanche : confessions à 9h45; messe lue à 10h00, et messe chantée à 11h30

En semaine : mercredi, vendredi, et samedi à 16h30 -
confessions 1/2h avant les messes

CHEMILLÉ :

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120

Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.

En semaine : mercredi à 11h00; vendredi à 7h30 ; et premier samedi du mois à 11h00

Confessions après les messes; et avant la messe du premier samedi à 10h00

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

SAUMUR :

chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du port cigongne - 49400

Dimanche : confessions à 8h00 ; messe chantée à 8h45 et messe lue à 10h30

En semaine : samedi : horaire variable - se renseigner

THOUARS :

collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100

Dimanche : confessions à 10h00 messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon